

La clause de la nation la plus favorisée

La formule est commode pour lutter contre le protectionnisme commercial. Lorsqu'un pays accorde un tarif ou un contingent de faveur à un autre pays partenaire, les autres demandent, par égalité de traitement, de pouvoir en bénéficier aussi. La généralisation se définit donc ainsi: appliquer à tous la clause de la nation la plus favorisée.

Cette règle d'universalisation est appliquée avant tout, notamment sous l'égide du GATT, pour l'ouverture du marché mondial, dans un esprit de libéralisme économique. Mais les échanges commerciaux ne sont qu'un des aspects des rapports internationaux.

Le N° 90 de la revue *Solidaire* (qu'il faut louer, une fois de plus, pour la qualité de ses dossiers; nous aurons à relayer notamment sa présentation des multinationales de l'alcool) publie une interview d'un médecin péruvien, responsable d'un projet de prévention dans des quartiers pauvres de Lima.

Il dit des choses simples, banales presque.

L'importance des concentrations urbaines, d'abord: six millions d'habitants à Lima, dont l'insalubrité du climat est notoire. Trois millions sont regroupés dans des bidonvilles. L'absence d'infrastructure sanitaire: pas de canalisations d'égoût, insuffisance du ravitaillement en eau potable. Maladies chroniques: dénutrition, diarrhées, troubles respiratoires. En regard, l'équipement sanitaire est totalement insuffisant. Mais, plus importante encore que la densité médicale, serait nécessaire une politique globale d'éducation, d'alimentation, d'hygiène, etc...

Plus précisément Jhony Juarez s'arrête à l'activité des multinationales pharmaceutiques. On sait qu'elles commercialisent, sous nom de marque, des milliers de médicaments coûteux, alors que les substances actives sont en nombre limité, quelques dizaines. Elles poussent publiquement les vertus miraculeuses de produits vitaminés, dont on connaît la faible efficacité, en laissant croire aux mères qu'ils peuvent corriger ainsi les effets de la dénutrition!

Mais plus grave. "Il y a quelques mois encore de nombreux médica-

ments, interdits en Europe et aux Etats-Unis, étaient en vente libre en pharmacie. Aujourd'hui, grâce à l'application d'une nouvelle loi sur la santé, ces médicaments sont aussi interdits de vente dans notre pays".

Le tir a été rectifié, au Pérou, mais ailleurs? Bien évidemment, l'Organisation mondiale de la santé, l'OMS, se donne pour mission d'universaliser les conduites. Mais ses recommandations sont appliquées avec plus ou moins de rigueur. C'était une des conclusions que l'on pouvait tirer du boycott de Nestlé, vendeur de lait en poudre dans les pays du tiers-monde. Les Etats nationaux, malgré les recommandations de l'OMS, défendent ou protègent mal leur propre population: c'est l'alibi majeur des multinationales, se disant respectueuses des souverainetés nationales.

Dans cette optique, la clause de la nation la plus favorisée pourrait prendre une nouvelle dimension. On admettra que, dans les pays avancés, le contrôle des médicaments est performant et vigilant. Si un produit est reconnu dangereux ou nuisible par les laboratoires officiels, cette conclusion est valable pour tout organisme humain. Sinon, on défendrait le pire des racismes: ce qui agresse un corps blanc n'agresse pas un corps foncé. En conséquence, une interdiction occidentale devrait être étendue automatiquement à l'ensemble des marchés.

Il est particulièrement scandaleux, dans le domaine de la santé, que l'invendable et les stocks pharmaceutiques condamnés dans les pays occidentaux s'écoulent encore "ailleurs". Ou que leur fabrication soit tolérée en Occident, sous prétexte que seule la vente à l'intérieur des frontières est interdite et non l'exportation ou la production par des filiales contrôlées par la maison-mère.

La Suisse, dont l'industrie pharmaceutique est facteur de prospérité, la Suisse parmi les plus favorisées des nations, n'appliquerait-elle pas la règle, non commerciale, mais morale, fondamentale: ne pas vendre à autrui ce qui est jugé nocif pour soi-même?

Propre en ordre

■ (y) Fêrue de poutze et de propreté, la Suisse ne saurait tolérer que l'on punisse les blanchisseurs d'argent, même sale. Les grands lavandiers des bords de la Limmat veillent au sort de la profession; leur club, l'Association suisse des banquiers, vient de le dire tout propre et tout net: pas question d'accepter une révision du Code pénal, pour y introduire une disposition punissant le blanchissage d'un argent produit par le crime ou destiné à le financer. D'ailleurs, celui qui porte son linge à nettoyer ne tue pas le blanchisseur (proverbe chinois, venu par Macao, Nassau, Monaco et Lugano).

Et pourtant, tout avait bien commencé. Le 7 septembre 1985 à Bâle, au Congrès des Juristes suisses, Mme Kopp a l'occasion de mesurer tout l'écart entre les ruses de la criminalité économique et l'inadaptation du droit pénal censé la combattre. Elle écoute avec attention un bref et très incisif exposé de Paolo Bernasconi, le procureur honni par les affairistes du Sottoceneri et par les connecteurs de pizza ou d'autres spécialités tout aussi infectes et juteuses à la fois. Aussi bien, dès qu'il démissionne de son poste d'accusateur public, la conseillère fédérale lui confie l'exécution d'un mandat pour le moins casse-carrière: à la fin juillet 86, le Département fédéral de justice et police demande à "L'expert" de faire des propositions de loi utile dans la lutte contre la "Geldwäscherei" ("money laundering" en denglish de la NZZ).

Le procureur reconverti professeur a tout son temps, d'autant qu'il rate – comme prévisible – son entrée à la Commission fédérale des banques. Et le rapport signé P.B., avec trois variantes plus ou moins sévères du nouvel article 305^{bis} CPS (blanchissage d'argent), arrive le 15 septembre 1986 déjà sur le bureau de Mme Kopp. Laquelle envoie le tout, propositions et commentaires, pour consultation auprès des cantons, partis et organisations concernées. Vivement intéressée, l'ASB vient de faire connaître sa réponse. C'est non. Non à une législation punitive,

qui va pénaliser les braves lavandiers. Non au flicage de la noble activité d'accueilleurs de fonds. Non à un projet individuel (et de quel individu!), qu'il aurait au moins fallu soumettre à un groupe d'experts avant de le mettre en circulation.

De toute évidence, les banquiers, comme tous les groupes de pression qui se sentent visés par une loi à venir, cherchent à gagner du temps, avant de torpiller définitivement ledit projet. Stratégie efficace. Ces dix dernières années, dans le seul domaine du droit bancaire, les avortements n'ont pas manqué: refus de l'initiative socialiste sur les banques en 1984; renoncement aussitôt après au projet de révision totale de la Loi fédérale sur les banques, puis report à une date inconnue de la révision même partielle de cette loi, qui date de 1934; élimination du projet d'imposition du produit des droits de timbre; sciage définitif de la législation sur le petit crédit; dénonciation par la Banque nationale suisse de la Convention "relative à l'obligation de diligence des banques lors de l'acceptation de fonds et à l'usage du secret bancaire".

Dite Convention, qui vient à échéance à fin septembre prochain, devrait être remplacée par des règles déontologiques correspondantes. La Commission fédérale des banques y tient expressément; et à défaut, elle sévira par voie de circulaire – instruction impérative en forme d'injonction polie.

Les banques devront à l'avenir accepter de procéder à "l'identification de l'ayant droit" sans plus tolérer les exceptions bien connues en faveur des professionnels couverts par le secret (avocats, notaires). Les prochaines semaines diront si le pari tenté par la BNS peut réussir, si les banques et les instituts financiers savent se donner d'abord, et respecter ensuite, les règles de conduite voulues.

De toute manière, code de déontologie ou circulaire CFB, on aura en mains un texte permettant d'écarter tout projet punissant le blanchissage de l'argent du crime. Propre en ordre, on vous dit.

DP Domaine PP Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

Jean-Claude Favez

André Gavillet

Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon

Points de vue:

Jeanlouis Cornuz,

Jean-Christian Lambelet

Abonnement:

63 francs pour une année

Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Domaine Public

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

RAPPEL A NOS LECTEURS

DP 872 sortira de presse le 6 août et le numéro 873 marquera, en date du 27 août, la reprise du rythme hebdomadaire.

Bonnes vacances à tous.

LES SUISSES ET LA POLITIQUE

Bôf!

■ (mam) Méfiez-vous des sondages d'opinion! Réunis début juillet à Berne, les spécialistes de la démoscopie sont tombés d'accord pour reconnaître qu'un sondage portant sur une future votation populaire n'avait pratiquement aucun sens.

Concernant les élections, la fiabilité est un peu meilleure. On a longtemps considéré le comportement électoral des Suisses comme une donnée stable. Les résultats surprenants enregistrés à Berne l'an dernier, puis à Zurich, Genève et au Tessin montrent que les choses sont en train de changer. Certes, il s'agit là de scrutins cantonaux ou communaux, mais toute une série d'indices permettent de déceler un bouleversement des valeurs sur le plan fédéral également. Parmi eux, le dernier sondage Univox, réalisé entre février et mars

La saison des transferts

■ (cfr) Si l'approche des élections nationales ne met pas l'opinion publique en effervescence, des vaguelettes (à défaut de remous) agitent le petit monde de la politique.

Les candidats désireux d'entrer à tout prix au Conseil national n'hésitent pas à changer de parti, afin de mieux se "positionner". Quelques exemples:

A Berne, un conseiller communal de l'Alliance des Indépendants s'apprête à réintégrer les rangs de l'Action nationale qu'il avait quittée il y a quelques années. Ce genre d'aller et retour se produit parfois entre les partis des "frères ennemis" de l'extrême-droite Ruf (AN) et Oehen (Parti écologique libéral); à Köniz, par exemple, deux transferts ont eu lieu à quelques heures d'intervalle.

L'Alliance des Indépendants pratique depuis longtemps le recrutement de personnalités extérieures afin de renforcer l'impact de ses listes. A Zu-

rich c'est l'arrivée de deux "outsiders" qui a, selon toute vraisemblance, empêché la candidature de Jules Kyburtz, président de la délégation de l'administration de Migros. L'un de ces deux candidats extérieurs a eu quelque peine à passer la rampe de l'investiture. Il s'agit de Bernhard Wehrli, dont les radicaux n'ont plus voulu après trente ans de bons et loyaux services. Il a été pendant quelque temps membre du mouvement M-Renouveau, et siège au Conseil d'administration de Denner, rival de la Migros. Sa campagne de récolte de fonds dérange les militants de l'AdI. Wehrli se sert en effet de la Société suisse pour la protection du milieu vital (dont il est président) pour financer sa propagande personnelle, au détriment de celles d'autres candidats du parti.

Peu de transferts annoncés pour l'instant en Suisse romande, si ce n'est la petite bombe lâchée par Christian

Grobet au *Journal de Genève*: "ma seule chance serait de me présenter au Conseil des Etats sur une liste commune avec Monique Bauer-Lagier". La plus progressiste des libérales romandes reviendra-t-elle pour la seconde fois sur sa décision de ne plus briguer de mandat fédéral? Le cas échéant, sera-t-elle sensible aux appels du pied du socialiste genevois ou optera-t-elle pour un autre parti? On a pu lire dans la presse alémanique que Mme Bauer avait eu une rencontre à Berne, le 17 juin au soir, avec trois conseillers nationaux de l'AdI, parmi lesquels Franz Jaeger, président du parti. Il a été question d'une candidature aux Etats patronnée par les Indépendants.

Si le retour de la brillante genevoise sur le devant de la scène fédérale aurait quelque chose de plutôt réjouissant, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur cette pratique des "transferts". Sont-ils une marque de plus de la mort des idéologies partisanes, ou simplement l'expression d'une culture politique décadente? Début de réponse en octobre prochain, lorsque tomberont les résultats des transfuges.

dernier par le Centre de recherches sur la politique suisse de l'Université de Berne.

Outre le sérieux reconnu de ses auteurs, ce sondage a le mérite de ne pas se concentrer sur des intentions de vote. On y décèle une bonne image de la cote des grands partis. Elle est au plus bas.

Si au début des années 80, plus de la moitié des Suisses se sentaient proches d'un parti politique, cette proportion est tombée aujourd'hui à 43%. Les premières victimes de cette désaffection sont les quatre partis qui forment le Conseil fédéral; en six ans, le nombre de leurs sympathisants a chuté d'un tiers. Les auteurs du rapport précisent que si le phénomène d'érosion n'est pas nouveau pour le PS et le PDC, le recul des radicaux et des démocrates du centre a eu lieu presque entièrement au cours de la présente législature.

Ce désintérêt pour les partis s'accompagne d'une évaluation plutôt négative du travail gouvernemental: deux citoyens environ sur cinq font encore confiance aux grands partis pour diriger le pays. Significatif de l'air du

temps: 14% seulement des personnes interrogées pensent que les élus socialistes, radicaux, PDC ou UDC ont la compétence suffisante pour résoudre les problèmes d'environnement. Cette méfiance profite évidemment aux verts, jugés efficaces dans ce domaine par un tiers des sondés.

On le voit, rien de bien nouveau dans ces constatations: l'inadéquation du modèle gauche / droite à la politique moderne, le regroupement des citoyens autour de préoccupations ponctuelles, la montée de la conscience écologique, tout cela ressort également du sondage Univox.

Un peuple d'incultes?

Peut-on voir dans cette désaffection de la politique la marque d'une forme d'inculture, d'"analphabétisme" de nos concitoyens? On serait tenté de le croire en lisant les résultats des derniers examens pédagogiques des recrues, parus début juillet. Dans un pays où seule une petite moitié de la jeunesse est capable de comprendre un texte adressé par le gouvernement au grand public, où

trois quarts des mâles de 20 ans ignorent à peu près tout de l'histoire et de la géographie, la conscience civique n'est-elle pas menacée de disparition? Les auteurs se posent la question, elle ne doit pas être écartée.

Toutefois, on peut émettre de sérieux doutes quant à la fiabilité des réponses apportées par les jeunes militaires. On imagine aisément que le questionnaire pédagogique sera ressenti par bon nombre de recrues comme une corvée de plus. D'où réponses hâtives et fantaisistes, travail "saboté" et autres dérapages. A ce facteur d'incertitude s'ajoute la crainte de se voir "pointer". Les réfractaires au galon auront donc tout intérêt à ne pas passer pour de petits génies.

Finalement, la démonstration de l'enquête Univox vaut également pour les connaissances des recrues: si les Suisses ne sont pas encore un peuple d'incultes, ils ont de plus en plus de velléités iconoclastes. La politique traditionnelle ne les fait plus courir; reste à voir s'ils sont prêts à se remettre en selle pour inventer de nouvelles formes ou si nous assistons à une renaissance de la "bôf génération".

■ (cjp) Combat d'arrière-garde, le dépôt par l'Union suisse des arts et métiers (USAM) du référendum contre la révision de la loi sur l'assurance maladie vi-se avant tout l'assurance maternité, et ceci quoi qu'en disent les groupes patronaux vaudois. Si un droit social acquis depuis plus de quarante ans et jamais concrétisé n'était pas en cause, la situation serait presque cocasse: au début des années quarante, l'USAM était partie prenante du comité d'initiative pour "les droits de la famille", un texte qui fut retiré au profit du contre-projet instituant précisément... l'assurance maternité.

Quand l'USAM était encore "progressiste"

Présidé par le futur Conseiller fédéral valaisan Joseph Escher, le comité d'initiative voulait faire inscrire dans la Constitution des dispositions visant à "poser les fondements du statut familial, placer la famille au centre de la législation sociale, assurer la sécurité matérielle de la famille et réfréner le surpeuplement des villes".

Près de cinquante groupes de droite et du centre appuyaient la demande d'initiative. Parmi ces partisans du "plus d'Etat fédéral", on découvre avec quelque étonnement, outre l'USAM, le Redressement national, le parti radical social ou le parti national démocratique de Genève (actuellement parti libéral). L'initiative recueillit près de 169 000 signatures valables (toutes masculines évidemment). Elle fut retirée en faveur du contre-projet fédéral, accepté par le peuple et les cantons le 25 novembre 1945.

ENQUETE SUR LE PASSE DE WALDHEIM

L'armée suisse franchit le Vorarlberg

■ (jcf) La coopération militaire austro-suisse se porte bien. A preuve l'appel officiel de Vienne à l'historien bernois Hans-Rudolf Kurz pour créer et présider une commission internationale d'enquête sur le passé du Président fédéral Kurt Waldheim. La Suisse inscrit ainsi à son actif un chapitre nouveau des services qu'elle a rendus en tant qu'Etat neutre aux belligérants durant la Seconde guerre mondiale.

L'enquête sera délicate en raison de la sensibilité d'une fraction non négligeable de l'opinion publique dans les pays occidentaux au rappel d'un passé terrible. En raison aussi du contexte international où la question juive, qu'on le veuille ou non, est devenue aujourd'hui celle des rapports d'Israël avec ses voisins. En raison enfin de l'état des archives et de la nature même des faits reprochés.

Pour la mener à bien, un spécialiste de 72 ans, auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la Suisse durant la guerre et sur l'armée suisse; et deux questions.

A l'évidence, la commission ne pourra s'interroger sur le fait que malgré les documents déposés aux Nations Unies et les poursuites ouvertes contre lui à l'époque, les grandes puissances ont

soutenu la nomination et le renouvellement de Waldheim au poste de secrétaire général des Nations Unies. Que savaient-elles? Qu'attendaient-elles de cet homme? Cet aspect de l'affaire Waldheim n'est-il pas le plus étonnant, le plus intéressant?

Historien connu, Hans-Rudolf Kurz a aussi été le porte-parole du Département militaire fédéral; il demeure le gardien vigilant du culte du général Guisan comme l'ont prouvé de récents débats. Ce passé du III^e Reich, où la folie a si souvent croisé la normalité, où le courage et l'horreur ont parfois fait bon ménage, apparaît aujourd'hui aux générations qui ne l'ont pas vécu consciemment comme un monde incompréhensible, qu'il convient donc de démonter impitoyablement pour en chercher le sens. Les contemporains de l'événement, eux, ont en général tendance, et c'est inévitable, à le normaliser plus vite, à l'admettre sous réserve d'inventaire, et encore.

En désignant un expert à la compétence évidente, mais en même temps un contemporain aux certitudes assurées, personne n'a pris de risque en l'affaire. Ni à Vienne, ni à Berne. Est-ce cela qui était recherché?

UNIVERSITE DE GENEVE

Un prof sans examen est un prof mort

■ (jd) Le dernier discours du recteur de l'Université de Genève a suscité quelques remous. Une fois n'est pas coutume. Domaine Public (no 868) s'est fait l'écho des propositions émises à cette occasion, touchant à la durée des études au collège comme à l'université. Au-delà du coup de gueule du recteur, des réactions partisans et personnelles, que dire de l'idée d'une maturité à 17 ans et d'un doctorat à 25 ans?

En soi, et sans entrer dans le détail des difficultés pratiques qu'elle soulève, la diminution de la durée des études peut

parfaitement s'inscrire dans la politique de démocratisation et de modernisation suivie par le canton de Genève.

L'exigence de qualité, sans laquelle il n'y a pas d'égalité des chances, devra alors être maintenue grâce à un système souple d'options et de niveaux, une pédagogie ouverte aux technologies de la communication et des programmes mis à jour. Dans un canton comme Genève, dont le taux de bacheliers est double de celui de la Suisse, on ne peut délibérément diminuer le niveau de formation; sans quoi, très vite, l'enseignement

Doucement dans les virages

■ (*mam*) "Lausanne a-t-elle raté le virage des transports publics?" Pour le conseiller d'Etat, le municipal et le directeur des TL invités jeudi 2 juillet par le cercle de la presse, la réponse est unanime: c'est non.

Les trolleybus de nos villes transportent aujourd'hui 69% des voyageurs qui ont recours aux transports publics sur l'ensemble de la Suisse. Or la Confédération les néglige. Si Zurich peut s'offrir la S-Bahn et Genève la liaison avec Cointrin, c'est grâce à l'argent des CFF. La somptueuse gare de Berne a été partiellement financée par les PTT. Lausanne bénéficiera tout de même de la manne fédérale pour construire le TSOL (parce qu'il reliera l'EPFL à la ville) et pour prolonger la voie du LEB (intégré à Rail 2000). Les problèmes sont donc d'ordre financier, car l'état d'esprit, selon Jean-Pierre Kallenbach, directeur des TL est aujourd'hui favorable aux trolleybus.

"Etre opposé à la route ne veut pas forcément dire être favorables aux transports publics", estime le municipal Jean-Daniel Cruchaud. Quelques chiffres glânés au cours de cette réunion semblent lui donner raison: la répartition transports privés — transports publics à Lausanne joue à

4 contre 1 pour les premiers, tandis que 46% des citadins interrogés par les TL prétendent qu'ils n'auront jamais besoin de leurs services dans le futur. Si 42% des déplacements s'effectuaient en train, en tram ou en trolley en 1960, cette proportion est tombée aujourd'hui à 18%.

M. Cruchaud attend une vague de fond populaire en faveur des TL, il ne perçoit aujourd'hui que des "vaguelettes". On se souvient pourtant qu'il fut l'un des artisans du projet de fermeture de trois rues du centre ville (réalisé prochainement) au profit des piétons et des TL.

Le conseiller d'Etat Marcel Blanc pense également que les magistrats doivent proposer des solutions; les procédures de décisions sur les problèmes d'urbanisme souffrent de trop de longueurs. "Nous sommes peut-être victimes d'un excès de démocratie", a-t-il dit.

Concernant l'interminable feuilleton de la plate-forme du Flon, les trois orateurs sont d'accord: rien ne se fera sans un projet solide de gare des transports publics. Pour M. Kallenbach, c'est dans cette zone que Lausanne pourrait rater un virage négocié actuellement "avec une célérité qui dispense les usagers du port de la ceinture".

public sera supplanté par le secteur privé.

La diminution de la durée des études est également compatible avec la revendication des enseignants pour l'amélioration de leurs conditions de travail — notamment l'effectif des classes — et de leur perfectionnement professionnel.

Ainsi les suggestions du recteur, même si elles peuvent se révéler globalement positives pour l'économie — ce qui reste à prouver — n'entraîneront pas automatiquement des réductions budgétaires, contrairement à ce que certains ont pu penser.

Tout changement dans la politique de la formation est affaire de longue durée; les manoeuvres politiques,

même dans le vent de l'actualité, ne sont pas de mise dans ce domaine.

En proposant de façon provocante le doctorat à 25 ans, le recteur Guenin a lancé un pavé en forme de norme de référence. Il aurait pu prolonger son propos en évoquant les plans d'étude des licences et des diplômes, gonflés par la création de nouvelles branches correspondant à la nomination de professeurs: chacun sait en effet que pour justifier un nouveau poste il faut se prévaloir d'un effectif d'étudiants à enseigner; sans examen à faire passer, pas d'enseignant!

Quatre ans à la tête de l'Université n'ont pas suffi apparemment pour lui permettre de faire appliquer ces excellentes recommandations.

Candidats pressentis pour le rachat du groupe Jean Frey (1100 employés, chiffre d'affaires de 190 millions): Ringier (2958 employés, 612 millions) et le groupe Tages Anzeiger (1465 employés, 379 millions). Du travail en perspective pour la Commission des cartels. Kurt Schüle, radical schaffhousois, a interpellé le Conseil fédéral à ce sujet.

Le magazine français *Médias* livre quelques indications sur la marche du mensuel *Emois* dans l'Hexagone. La campagne de lancement publicitaire a été confiée à l'agence DDB, avec un budget de dix millions de francs français. Si les ventes dépassent les prévisions, les annonceurs tardent encore à répondre à l'appel.

MEDIAS

Les brouillages successifs de Radio Acidule par une station savoyarde puis par la Voix de l'Amérique ont permis au quotidien *24 heures* de rompre le mutisme qu'il entretient soigneusement au sujet de la petite radio lausannoise. L'information était également disponible dans le *Tages Anzeiger*.

L'hebdomadaire *La lutte syndicale*, organe de la FTMH, quitte l'imprimerie coopérative de La-Chaux-de-Fonds pour venir aux Imprimeries Populaires de Lausanne. C'est l'occasion pour le plus "complet" des journaux syndicaux (il est le seul à contenir régulièrement des informations internationales, culturelles, etc ...) de s'offrir un rajeunissement de présentation.

"Ds Regi geit de Dialäkte nache", en clair le Journal régional de la Radio alémanique de Berne part à la recherche des dialectes. Les émissions de juillet seront réalisées dans des communes de la région couvertes par l'émetteur: Berne, Fribourg et Haut-Valais. Bien entendu, le dialecte de chaque localité sera à l'honneur, ce qui permettra aux amateurs d'apprécier les différences, parfois considérables.

La paix des armes?

La course aux armements entre l'Est et l'Ouest coûte très cher et a entraîné la constitution d'arsenaux véritablement terrifiants (voir DP 847 du 15.1.87 et 859 du 9.4.87). Faut-il dès lors voir dans cette course un gaspillage aussi effréné que dangereux, ou constitue-t-elle au contraire la meilleure garantie objective du maintien de la paix globale?

Guerres de Corée, d'Indochine, du Vietnam, conflits sanglants répétés au Moyen Orient, Biafra, Afghanistan - tous ces affrontements et bien d'autres encore pourraient donner à penser que nous vivons depuis 1945 des temps particulièrement violents et instables. Sans vouloir en minimiser l'importance et sans ignorer les souffrances qu'ils ont entraînées, il faut cependant voir que ces conflits sont peu de chose en comparaison de ce que serait aujourd'hui une guerre entre les grandes puissances et particulièrement entre les deux "super grands". Autrement dit, c'est un fait que, malgré toutes ces turbulences, la paix globale a été préservée depuis 1945, comme elle l'avait été de 1815 à 1914. Et on peut penser que si elle l'a été, c'est principalement en raison de "l'équilibre de la terreur": comme toutes les parties intéressées ont une conscience aiguë de la catastrophe que représenterait un conflit global, qui presque certainement serait ou deviendrait nucléaire, elles font très attention de ne pas aller trop loin et de ne pas commettre l'irréparable.

Il ne s'ensuit cependant pas que la course aux armements entre l'Est et l'Ouest soit nécessairement une bonne chose. Imaginons en effet que, par un coup de baguette magique, tous les armements et toutes les forces armées de l'OTAN et du Pacte de Varsovie soient subitement et simultanément réduits de moitié. Les différents équilibres - stratégiques et tactiques, globaux ou régionaux - resteraient inchangés, mais le coût économique diminu-

erait de moitié environ ("environ" parce qu'il faut tenir compte des coûts fixes et des économies d'échelle). En d'autres termes, la sécurité resterait la même, mais des ressources seraient libérées qui pourraient être utilisées à d'autres fins.

C'est bien évidemment là l'idée sous-jacente à tous les programmes et propositions de désarmement au sens le plus général, c'est-à-dire y compris des mesures visant au ralentissement de la course aux armements ou au gel de certaines catégories d'armements. Comment se fait-il dès lors que le désarmement ait tant de peine à s'imposer et que, malgré divers traités (p. ex. SALT I), diverses négociations (à Genève ou ailleurs) et malgré les récentes propositions de MM. Gorbatchev et Reagan, le désarmement reste aujourd'hui très largement un espoir? Principalement parce que tout désarmement comporte nécessairement un élément de risque pour la sécurité des parties concernées.

Considérons, par exemple, l'Europe en 1936, c'est-à-dire à un moment où il était ou aurait dû être clair pour tout le monde que l'Allemagne voulait et préparait la guerre. Certes, même dans ces conditions, la proposition ci-dessus restait valable, c'est-à-dire qu'une diminution simultanée et proportionnée de tous les armements en présence n'aurait rien changé au rapport des forces tout en allégeant le fardeau sur les économies et donc sur les populations. Mais négocier et signer un accord de désarmement avec Hitler aurait incontestablement été une grande folie. Tout accord soulève le problème de sa vérification, cette dernière ne peut être complète et la possibilité de tricher existe toujours; possibilité qui, si elle se réalise à une échelle suffisamment vaste, fait courir les plus grands risques à la victime potentielle. Face à Hitler, le comportement rationnel et sage n'était donc certainement pas de

refuser la course aux armements, mais au contraire de s'y engager à fond avec l'objectif de la gagner.

Il s'ensuit que tout accord de désarmement présuppose premièrement qu'aucune des parties à une course aux armements ne nourrisse de desseins incurablement agressifs et, deuxièmement, qu'une certaine confiance s'instaure entre des parties qui, au fond d'elles-mêmes, ont des dispositions pacifiques.

L'ennui, c'est qu'en elle-même la course aux armements tend plutôt à renforcer la méfiance et à créer un climat de tension et de conflit sans commune mesure avec la raison initiale de désaccord. Ainsi, dans les années avant 1914, le Brésil et l'Argentine se trouvèrent engagés dans une course aux armements navals aussi intense et ruineuse qu'artificielle. (Un des plus monstrueux parmi les cuirassés qui prirent part à la rencontre du Jutland en 1916 avait initialement été commandé par le Brésil, mais était resté en Angleterre pour cause de défaut de paiement). De fait, la raison initiale de la tension et de la course aux armements entre le Brésil et l'Argentine n'était guère plus convaincante, pour des pays potentiellement riches et encore largement vierges, que - plus récemment - celle liée au Canal du Baegle. Mais, rapidement, c'était la course aux armements elle-même qui était devenue la principale cause et source de conflit. Dans ces conditions, la logique profonde d'un accord de désarmement s'appliquait sans aucun doute et, dans la mesure où il s'agissait de créer la confiance et d'inverser la direction d'un processus cumulatif devenu une fin en lui-même, tout plaidait même en faveur de mesures unilatérales de désarmement.

On voit ainsi que, selon les motivations des parties en présence, le comportement optimal dans une course aux armements diffère de tout au tout. Il existe toute une littérature scientifique sur les courses aux armements, littérature qui fait souvent appel à des méthodes d'analyse formelles et fort avancées. Mais, en dernier ressort, on se retrouve en face d'un problème d'ordre moral.

Dans le cas de l'actuelle course aux armements entre l'Est et l'Ouest et d'un point de vue occidental, la question fondamentale est donc: que veut vraiment l'Union soviétique? Imposer son système économique et social (et aussi sa domination) au monde entier, comme l'affirment volontiers ceux qui ne l'aiment pas et

qui, pour toutes sortes de raisons, s'en méfient profondément? Ou principalement se prémunir contre des menaces extérieures plus ou moins réelles, ainsi que le pensait, par exemple, un George Kennan? Vastes questions, dira-t-on sans doute et non sans raison - si vastes qu'on ne saurait les aborder ici. Mais il n'est peut-être

pas sans intérêt de savoir qu'en dernière analyse, c'est celles-là qui comptent.

Jean-Christian Lambelet

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. J.-Ch. Lambelet est professeur au département d'économétrie et d'économie politique (DEEP) de l'Université de Lausanne et à l'Institut des hautes études internationales (HEI) de Genève.

ENERGIE

De la guerre des experts ...

■ (jd) La ville de Zurich a commandé deux études sur les possibilités d'influencer le développement de la consommation d'électricité. Le bureau Infrac - connu pour ses positions écologistes - et Elektrowatt divergent dans leurs conclusions. Pour le premier il est possible à certaines conditions de se passer du nucléaire, pour le second, c'est un scénario impensable. Infrac estime à 30% de la consommation le potentiel d'économie, Elektrowatt à 15%. Cette différence d'appréciation se

retrouve lorsqu'il s'agit d'évaluer la place future de la production d'électricité par le couplage chaleur-force, qui varie du simple (Elektrowatt) au double (Infrac), parce qu'Elektrowatt ne met pas l'accent sur la production décentralisée d'énergie. Cette controverse illustre une fois encore qu'en matière énergétique les antagonismes ne sont pas d'abord de nature technique mais bien politique: les moyens disponibles sont valorisés en fonction des objectifs qu'on privilégie.

... à celle des communes

Alors que la consommation d'énergie continue de croître, le débat politique est toujours bloqué sur l'importance des compétences à attribuer à la Confédération. Pourtant la politique énergétique se décide concrètement de manière très décentralisée. Par exemple au niveau communal. En effet les communes sont compétentes pour la distribution d'électricité sur leur territoire. Elles peuvent exécuter cette tâche elles-mêmes ou accorder une concession à un distributeur. La législation fédérale les autorise à imposer des conditions aux distributeurs, afin de préserver leurs intérêts légitimes.

C'est à cet enjeu précis que sont confrontées 40 communes du canton de Bâle Campagne. Approvisionnées par la société Elektra, elles ont à renouveler d'ici la fin de l'année la concession qui les lie à cette entre-

prise. Cette dernière milite en faveur de la construction de nouvelles centrales nucléaires et favorise la propagation du chauffage électrique par des tarifs de faveur, une attitude en contradiction avec la volonté clairement exprimée par la population de cette région. Le renouvellement des concessions offre aux communes la possibilité d'imposer à la société Elektra un certain nombre de conditions qui concrétisent les exigences d'une politique énergétique conforme aux vœux de la région: obligation d'acheter le courant produit par des sources alternatives et décentralisées à un prix équivalent à celui des centrales nucléaires; clause d'adaptation de la concession aux dispositions légales ultérieures; dispositions sur la structure des tarifs (interdiction des tarifs de promotion et de certains usages comme le chauffage extérieur).

COMPOSTAGE

Dans la cuisine

■ (mam) DP a déjà beaucoup parlé du compostage des déchets organiques. En cas d'utilisation généralisée, cette technique permettrait de réduire considérablement la masse des ordures ménagères qui menacent les décharges et usines d'incinération d'engorgement définitif.

Un préjugé bien répandu veut que le compostage soit réservé aux propriétaires de villas ou au moins de jardins potagers. Les installations qui transforment les déchets en terreau sont encombrantes, malodorantes et peu à même de s'intégrer dans une kitchenette. Pierre Lehmann travaille sur le sujet depuis des années. Mis au point avec l'aide de membres du WWF qui l'ont testé à domicile, son nouveau panier à compostage s'avère parfaitement utilisable en milieu urbain. La Confédération, les cantons de Vaud, du Jura et de Genève ont apporté leur soutien financier à l'expérience.

L'appareil se présente comme un cylindre de 80 cm de hauteur; les déchets sont introduits par le haut et le compost récupéré par le bas après trois à quatre mois. L'utilisation de marc de raisin en granulé accélère le processus et neutralise efficacement les éventuelles mauvaises odeurs.

Vendue au prix de 300 fr., cette petite merveille est à commander au WWF, case postale 2995, 1211 Genève 2.

Les sceptiques peuvent obtenir gratuitement le mode d'emploi, ou téléphoner à Pierre Lehmann, Société d'étude de l'environnement, Vevey (021 / 51 05 15) pour tous renseignements.

Salades guerrières

... Et si, pour une fois, je ne parlais pas de Ziegler?

(Tout de même, Ziegler, je l'ai pris la main dans le sac – non pas de contre-vérité ou d'erreur, mais de coupable silence sur un aspect de la vérité: les dépenses militaires... il s'en prend sans cesse aux dépenses militaires, et qu'il y a un rapport direct entre les dépenses militaires et la malnutrition des misérables... Et bien, l'autre jour, au National, les conseillers "emballé(s) par le paquet de 1,8 milliard", comme l'écrit très bien *Le Matin*, ont approuvé les 1800 millions et des poussières du budget militaire – par 93 voix contre 1... Je vous fiche mon billet que Ziegler ne soufflera mot du fait que 106 conseillers nationaux, n'écouterant que leur patriotisme, ont préféré renoncer à leur jeton de présence (ça doit bien faire quelques milliers de francs pour les 106) plutôt que de causer à la Confédération une dépense inutile... Par esprit d'économie. C'est pas beau, ça?

... A la réflexion, la *modestie* a peut-être joué aussi son rôle... Se disant qu'élus dans le meilleur des cas par 20 à 30% de leurs concitoyens – la majorité de ceux qui se déplacent encore pour aller voter – ils ne représentent pas vraiment le souverain et moralement ne se sentent pas le droit de se prononcer sur une somme aussi considérable – ça n'en est pas moins beau!)

Je disais donc que je ne parlerai pas de Ziegler – mais bien du livre de Blaise Lempen, *l'Avant-Guerre Nucléaire* (chez Favre). Remarquez: il n'est pas certain que vous y gagniez beaucoup – pour l'essentiel, Lempen dit à peu près les mêmes choses que Ziegler, à savoir que "Deux empires tentent de se partager le monde, l'américain et le soviétique" (p. 17). Plus loin: "[...] c'est à Beyrouth que tout commence. La frontière entre l'Orient et l'Occident passe à travers la ville. Allié privilégié de l'Union soviétique, la Syrie y fait face à Israël, bastion américain au Proche-Orient. Le Liban est devenu un 'no man's land' où les gran-

des puissances mettent à l'épreuve leur détermination respective".

Ailleurs encore (p.50): "Si les Afghans cessaient de se battre contre les Soviétiques, cela ne dérangerait personne. Le monde n'a pas levé le petit doigt pour sauver les Thibétains". C'est l'un des points où Ziegler se trouve en désaccord complet avec Popov! Lequel Popov, bien entendu, voit dans l'intervention russe une réplique – à la demande de l'Afghanistan lui-même... – destinée à faire échec aux menées américaines au Pakistan!

(En ce qui me concerne, après lecture du livre du général Close – il est venu faire récemment des conférences en Suisse – *Encore un effort et nous aurons définitivement perdu la troisième guerre mondiale* – 1981 – je me suis demandé s'il n'y avait pas plus que de l'indifférence à l'égard de l'Afghanistan, car enfin, citant un certain Brian Crozier, le vaillant général écrit (p.226): "(...) les camions utilisés par l'Armée soviétique pour transporter ses troupes en Afghanistan ont été construits dans l'usine du fleuve Kama, érigée par une compagnie américaine grâce à des procédés technologiques nouveaux"). Pour en revenir au livre de Lempen... – au fait, je n'en ai presque rien dit! De ceci, la prochaine fois.

COURRIER DES LECTEURS

Inadmissible amalgame

■ Suite de l'échange de vues entre Jeanne-Marie Perrenoud et JeanLouis Cornuz à propos de Jean Ziegler et des révisionnistes

Dans son "carnet" du 25 juin, répondant sans me nommer à ma lettre publiée dans DP du 11 juin et peut-être à d'autres critiques suscitées par son article du 27 mai, J. Cornuz déclare avoir "de la peine à distinguer" entre ceux qui dénoncent les truquages de Jean Ziegler dans son "Dialogue Est-Ouest" avec Youri Popov, et les révisionnistes qui nient l'extermination de millions de personnes dans les camps nazis en chicanant sur les détails de quelques témoignages. Devant une confusion aussi aberrante et une insulte aussi monumentale, vaut-il la peine d'argumenter? Rappelons tout de même que:

1) les chicanes et pinaillages des révisionnistes visent à nier des faits historiques afin de réhabiliter en douce la doctrine nazie ou des doctrines apparentées, alors que les critiques adressées à J. Ziegler n'ont ni pour but ni pour effet de nier les scandales mondiaux dénoncés par celui-ci, et dénoncés d'ailleurs depuis longtemps par beaucoup d'autres que lui;

2) l'évocation de telles tragédies ne peut servir d'alibi à des procédés qui visent à tromper le lecteur;

3) les révisionnistes, par l'utilisation malhonnête de procédés n'ayant que l'apparence des méthodes de critique historique, cherchent à tromper le public, tandis que les journalistes qui ont comparé honnêtement la version du Dialogue *Est-Ouest* parue en URSS à celles qui sont publiées en Occident, visent au contraire à mettre le public en garde contre une duperie.

(Car peut-on parler de dialogue quand celui-ci est censuré d'un côté, enjolivé de l'autre? Peut-on prétendre contribuer à la solution des problèmes mondiaux les plus graves sur des bases aussi truquées?...)

Monsieur Cornuz "a de la peine à distinguer" entre ceux qui osent critiquer Jean Ziegler et les révisionnistes qui cherchent à réhabiliter le nazisme. N'y a-t-il personne, à la rédaction de DP, pour l'aider à voir un peu plus clair? Ce que je ne comprends pas, c'est qu'un amalgame aussi insultant puisse être publié dans *Domaine Public*.

Jeanne-Marie Perrenoud